



Commune de VILLIERS-VINEUX

Remarque
 Les secteurs inondés cartographiés concernent les écoulements de l'Armançon.
 Les autres cours d'eau et drains n'ont pas été étudiés ainsi que les éventuelles remontées de nappe et les débordements liés au réseau d'assainissement. Les résultats présentés ne prennent pas en compte la formation d'embâcles.

- LEGENDE**
- Limite de la zone inondable pour les plus hautes eaux connues (PHEC)
 - - - Limite communale
 - ▬ Cours d'eau, Canal, Plan d'eau
 - Zone bleue: zones urbanisées soumises à un aléa non fort
 - Zone rouge: zones urbanisées soumises à un aléa fort, et zones naturelles ou agricoles soumises à un aléa faible, moyen ou fort
- LAISSES DE CRUES**
- 117.59m Cote NGF des plus hautes eaux connues (PHEC)
20/01/1910 Date de l'évènement
 - 115.75m Cote NGF de crues plus faibles qu'une crue centennale
28/04/1998 Date de l'évènement
- COTES INTERPOLEES**
- 119.04m Cote déduite des laisses de crues des PHEC

B	Mars 2006	DEUXIEME DIFFUSION	
A	Sept 2004	PREMIERE DIFFUSION	
Nu	Date	Désignation et Position	Visa
MODIFICATIONS			



	PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION APPROUVE LE 25 MAI 2009
--	--

ETUDE HYDRAULIQUE

Plan de Zonage
 Commune de VILLIERS-VINEUX

